

C O M M U N E  
D E I L L E

Section A  
de  
FOUILLEUSE  
En une feuille.  
Dessiné par M. de Bonnet, Géomètre & Cassin.

Le Champ des  
Fossés.

Le Poirier  
Carré

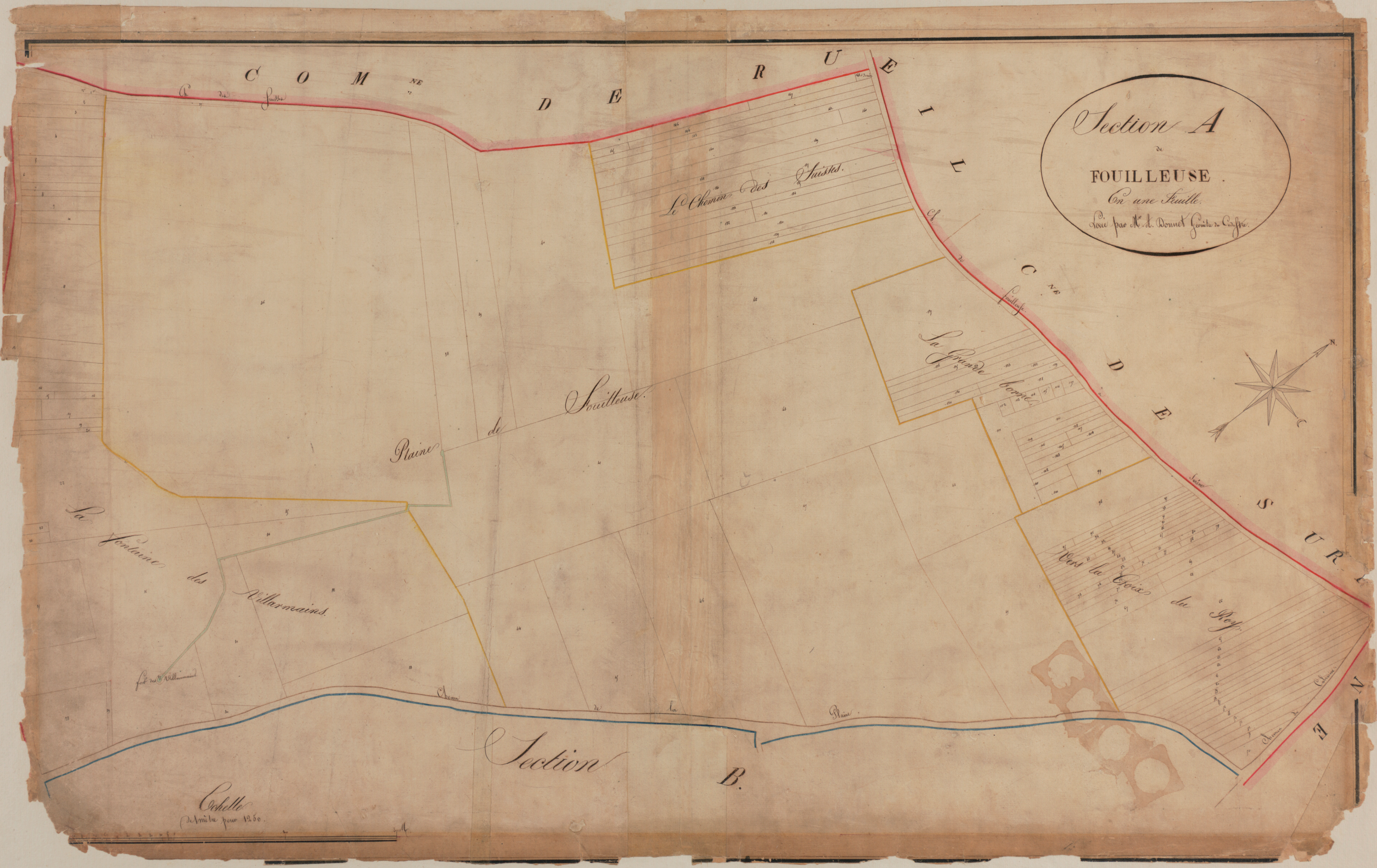
Prairie  
de  
Sailleuse.

La  
Fondation  
des  
Villarmains.

Les  
Bois  
du  
Roy.

Section  
B.

Cahelle  
de Métre pour 1250.





DE SURENE

Section C.

Point de vue



Section B.  
 des  
**VILLARMAINS**  
 En une feuille.  
 Levée par M. A. Demuel Genéral de Cassades

Section

Section

Echelle  
de 1 mètre pour 1250







C D E S U R E N E

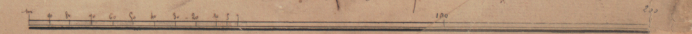
Section B.



Section C.  
de la  
CÔTE  
En 2. faulx. 1<sup>re</sup>.  
Levé par M. A. Donnet pour les cadastres.

San C 2<sup>me</sup> Saillie.

Cochet  
à l'échelle pour 1:250







C. Première Saillie.

Section B



Cette  
de 1786 pour 1250.

*Section C*  
*de la*  
**CÔTE**  
*de Valenciennes, 2<sup>me</sup>*  
*Voie par M. A. Duval, géomètre.*

B O U L O G N E

C N E

Seine Seine



Echelle  
2 Toises pour 1450

Section D  
BOURG  
Cité de Paris, 1<sup>re</sup>  
Lévé par M. Le Denon et Jean de La Caille.

Section C

Seuille

Hospice

Quartier

Seine

Quartier de



Section

C

Section D

Seine fleuve

C O M M U N E



Section C.

Section D

par Smith

C. DE BOULOGNE

Section F

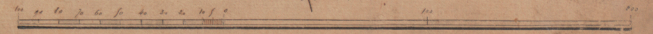
Section E



Figure ABCH remplacé par la Section H.

Section D  
 du  
 BOURG  
 de St. Sulpice, 2<sup>me</sup>  
 Lait par M. A. Darnet pour le cad. de

Echelle de 1 mètre pour 1250.





*Section E*  
 ou  
**PARC.**  
 En 2 Lignes, 1<sup>re</sup>  
 tracé par M. L. Demet, géomètre à Paris.

La partie teintée en jaune indique la fraction de territoire cédée à la Commune de Marnes par délibération du Conseil Général du 5 Mai 1920.

DE  
 H  
 A  
 R  
 N  
 E  
 S

DE  
 VILLEDAVRAY

GARCHES



Section E  
 par  
 Ligne

Château  
 de Marnes pour 2500.





Section F

Section E  
du Parc  
PARC  
En 9. feuilles, 2<sup>me</sup>  
Celle par M. A. Drouot & Co.

Suite  
1<sup>re</sup>  
Section E

Parc des Reserves

Parc Public

Le bas Parc

Chateau

BOULEVARD

COMMUNE DE

Echelle

de 1 pouce pour 2000





Section G

Section D

C<sup>no</sup> DE GARCHÉ



Section F  
des Forêts  
**TERRES**  
En une Seuille  
Cadastré par M. de Denon et Garnier de Cadastre.

Section

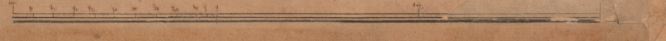
E

2<sup>me</sup>

Suite.

Figure — CDEFCH remplacé par la Section H.

Cette  
de 1 mètre pour 1250.





C. N. B. DE GARCHES

1. A.



Section B

Les Grands Champs

Les Champs

La Guette

Les Chailloux

Les Fontaines

La Porte de Lorraine

Section C

G

Ime

Suite

D

Section G  
ou  
GUETTE  
en 2 feuilles, 1<sup>re</sup>  
par M. H. Ponceau

Copie  
reprise pour 1850.

Les Escloux

Section D





G  
A  
R  
C  
H  
E  
S

Section G  
de la  
CLETTE  
En 9. Seuilis. 9.  
Lieu par M. A. Denud from 1784.

Section G

1<sup>re</sup> Suite



Section E

Cohelle  
de 1. nicée pour 1250.

1<sup>er</sup> D.



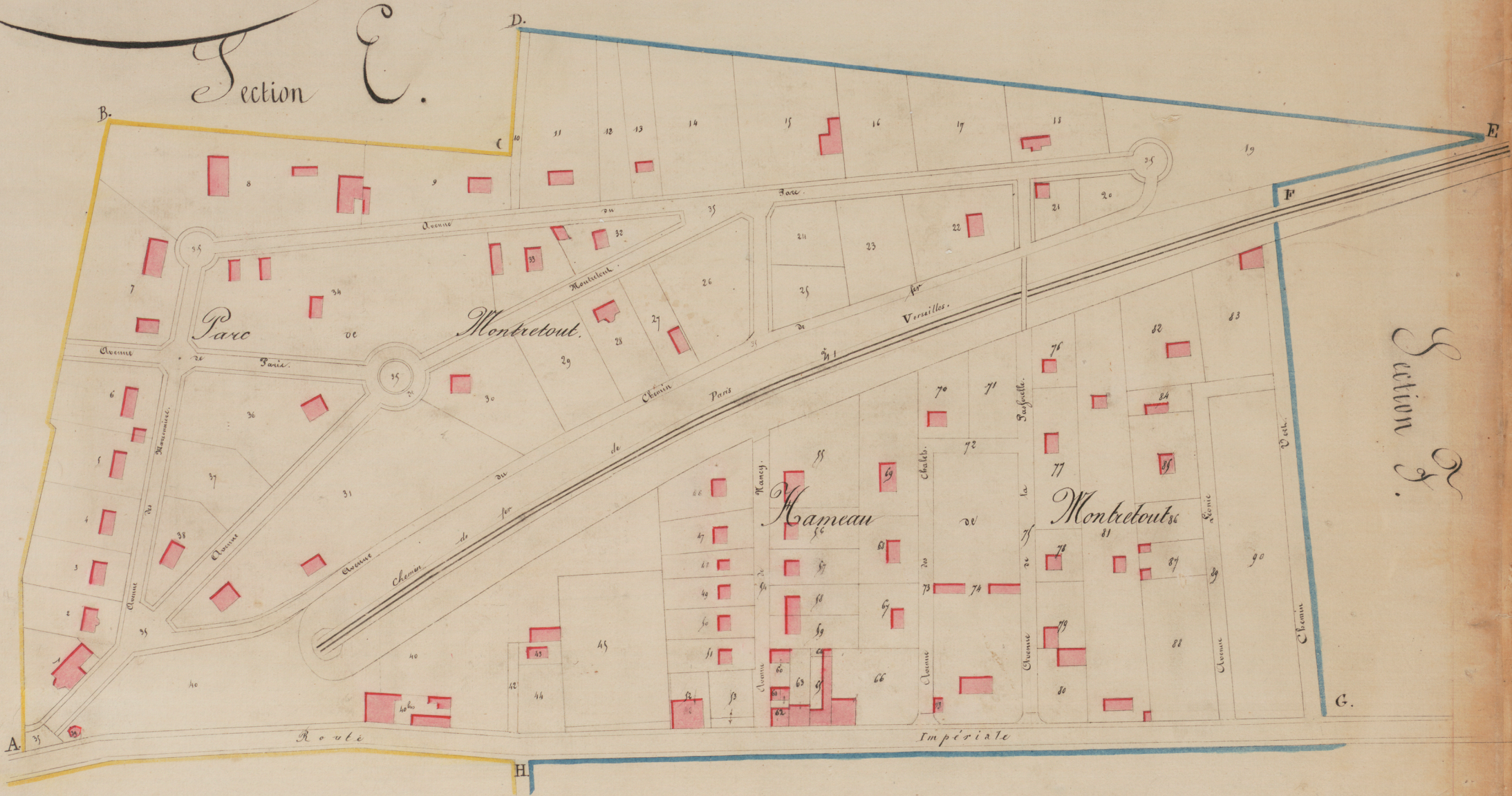
# Section H. Montretout.

1864.

Section E.

Section E.

Section D.



Section F.

Section D.

Section F.

Echelle de 1 à 1250 mètres.

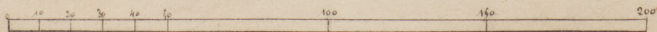




Tableau d'Assemblage  
 du plan Cadastral parcellaire de la Commune de  
**S<sup>t</sup> CLOUD.**  
 Canton de Sures, Arrondissement de Versailles.  
 Département de Seine et Oise.  
 Commencé sur le terrain le 1<sup>er</sup> Décembre 1816, sous l'adm.<sup>on</sup>  
 de M<sup>rs</sup> Le Baron DESTOUCHES, Préfet  
 de M<sup>r</sup> SILLY, Maire.  
 Sous la Direction  
 de M<sup>r</sup> Leroy, Directeur des Contributions  
 de M<sup>r</sup> Choppin, Ingénieur Vérificateur  
 par M<sup>r</sup> de Donnet.



La partie teinte en jaune indique la fraction de  
 territoire cédée à la Commune de Marnes par  
 délibération du Conseil Général du 5 Mai 1920.

Ville de St-Cloud  
 ARCHIVES  
 2010 G - 11000 10

